

CONSEIL
QUÉBÉCOIS

LESBIENNES
GAIS
BISEXUEL.LE.S
TRANS



**Consultations fédérales pour
le *Plan d'action national*
*LGBTQ2***

Mémoire présenté par le Conseil québécois LGBT

31 mai 2021

Rédaction :

Étienne Dufour

Révision :

Sheba Akpokli
Marie-Pierre Beauvais
Catherine Lavarenne

Coordination :

Ariane Marchand-Labelle

Aide à la conception :

AGIR
BLITSS
Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal
Coalition des familles LGBT
Divers-Gens
Équipe Montréal
GRIS Montréal

Conseil québécois LGBT

C.P. 182, succursale C
Montréal (QC),
H2L 4K1
Téléphone : (514) 759-6844

info@conseil-lgbt.ca

www.conseil-lgbt.ca

Table des matières

Crédits.....	1
Table des matières.....	2
Introduction.....	4
1.1. À propos du Conseil Québécois LGBT.....	4
1.2. Liste des membres du CQLGBT.....	5
1.3. Acronymes utilisés.....	6
2. Grands principes qui devraient porter l'ensemble du Plan d'action fédéral LGBTQ2.....	7
2.1. Autodétermination des personnes de la DSPG.....	7
2.2. Concertation et collaboration avec les milieux.....	7
2.3. Intersectionnalité.....	7
3. Solidarité et appui aux organismes et communautés autochtones et Two-Spirit.....	8
4. Rôle et pouvoir du Secrétariat LGBTQ2.....	8
4.1. Pérennisation du Secrétariat LGBTQ2 comme interlocuteur et représentant des communautés.....	8
4.2. Mécanisme de redevabilité des ministères et agences dans la mise en œuvre du <i>Plan</i>	9
4.3. Relation entre le Secrétariat LGBTQ2 et la société civile de la DSPG.....	10
5. Axe d'action prioritaire 1 : Rendre la culture organisationnelle des instances publiques et parapubliques inclusive.....	10
6. Axe d'action prioritaire 2 : Financement et reconnaissance des organismes DSPG.....	12
7. Axe d'action prioritaire 3 : Droits des personnes intersexuées.....	14
8. Axe d'action prioritaire 4 : Travail.....	16
9. Axe d'action prioritaire 5 : Immigration, réfugié·e·s et demandeur·euse·s d'asile.....	19
10. Axe d'action prioritaire 6 : Santé.....	22
11. Axe d'action prioritaire 7 : Pauvreté, précarité et itinérance.....	27
12. Axe d'action prioritaire 8 : Violence fondée sur le genre.....	30
13. Axe d'action prioritaire 9 : Forces de l'ordre et milieux carcéraux.....	32
14. Axe d'action prioritaire 10 : Sports.....	34
15. Axe d'action prioritaire 11 : Familles.....	35

16. Axe d'action prioritaire 12 : Culture et héritage canadien.....	36
17. Conclusion.....	38
18. Bibliographie.....	40

1. Introduction

1.1. À propos du Conseil Québécois LGBT

Le Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT) est la référence centrale au Québec en matière de défense des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans d'ici. Il cherche à consolider les droits des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres (DSPG) au Québec, en plus de militer pour les droits à acquérir.

Le Conseil agit à titre d'interlocuteur privilégié auprès des instances décisionnelles, tant politiques que sociales, relativement aux conditions de vie des personnes de la DSPG et de leurs communautés. Pour mener à bien sa mission, le Conseil veille à ce que la société civile québécoise instaure des politiques adaptées aux réalités et aux besoins des communautés de la DSPG.

Il établit des liens avec tous les paliers gouvernementaux et les organisations parapubliques dont la mission touche les droits de la personne.

En tant que regroupement, le CQ-LGBT représente d'abord ses membres, la majorité étant des organismes DSPG. Il se veut rassembleur et cherche à assurer le rayonnement des initiatives de ses membres, partout à travers le Québec.

Finalement, le CQ-LGBT s'assure de marquer l'imaginaire de la société de manière plus directe en misant sur l'éducation populaire, donc la transmission de sa vision par des conférences, ateliers et campagnes de sensibilisation.

1.2. Liste des membres du CQLGBT

Nos membres ont des expertises aussi variées qu'approfondies. Nous nous ferons toujours un plaisir de vous mettre en relation avec des organismes experts, si des questions spécifiques nécessitaient une consultation.

- AGIR: Action LGBTQ+ avec les immigrant·e·s et réfugié·e·s
- Aide aux Trans du Québec (ATQ)
- Aids Community Care Montreal (ACCM)
- Aînés et retraités de la communauté (ARC)
- Alliance Arc-en-Ciel de Québec
- AlterHéros
- Archives Gaies du Québec
- Archives lesbiennes du Québec
- BLITSS (Bureau de lutte aux infections transmises sexuellement et par le sang)
- Centre communautaire LGBTQ+ de Montréal
- Centre de solidarité lesbienne
- Centre Sida Amitié
- Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue
- Coalition des familles LGBT
- Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+
- Comité visibilité intersexe
- Divergenres
- Diver-Gens
- Diversité 2.0
- Équipe Montréal
- Fierté Agricole
- Fierté Sherbrooke Pride
- Fierté Val-d'Or
- Fondation Émergence
- Fondation Massimadi
- Fraîchement Jeudi, Radio Centre-Ville
- Gay and Gray Montréal
- Gris Chaudière-Appalaches
- GRIS Estrie
- Gris Mauricie Centre-du-Québec
- Gris-Montréal
- Gris-Québec
- HELEM Montréal
- I.R.I.S. Estrie
- Inclusion Sport
- Interligne
- JAG, organisme LGBTQ+
- Jeunes identités créatives / Gender Creative Kids Canada
- Jeunesse Idem
- Jeunesse Lambda
- Jhalak Montréal
- Le Néο
- Les 3 sex*

- LGBT+ Baie-des-Chaleurs
- Marg'Elle
- Portail VIH/sida du Québec
- Projet 10
- Queer McGill
- Queertech
- Regroupement estrien pour la diversité sexuelle et de genre
- Réseau des lesbiennes du Québec
- Réseau diversité-GÎM (Réseau pour la diversité sexuelle et de genre de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine)
- RÉZO
- Sphère santé sexuelle globale
- Trans Estrie
- Trans Mauricie/Centre-du-Québec
- Trans Montréal
- Trans Outaouais
- West Island LGBTQ2+ Centre

1.3. Acronymes utilisés

BIPOC : Black, Indigenous and people of colour

CQ-LGBT : Conseil québécois LGBT

DSPG : Diversité sexuelle et pluralité des genres (l'acronyme LBTTIQQ2SAA? n'étant pas exhaustif et ne tenant pas compte de l'ensemble des réalités liées à l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, c'est le sigle DSPG qui sera employé pour désigner l'ensemble des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres dans le présent document).

LGBTQ2 : Lesbiennes, Gais, Bisexuel-le-s, Trans, Queer et Two-Spirit

IRCC : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

ITSS : Infections transmises sexuellement et par le sang

OSIEG : Orientation sexuelle, identité et/ou expression de genre

TDS : Travailleur·euse·s du sexe

2. Grands principes qui devraient porter l'ensemble du *Plan d'action fédéral LGBTQ2*

2.1. Autodétermination des personnes de la DSPG

À l'image des valeurs de nos communautés, le *Plan* devra être guidé par l'autodétermination des personnes de la DSPG. Toute personne a le droit de se définir comme elle l'entend et ne devrait jamais avoir à se soumettre à des processus légaux ou juridiques pour voir son identité reconnue et respectée. Nous basons les recommandations, les analyses et les suggestions du présent document sur les savoirs situés et expérientiels de nos membres, experts de la pluralité des réalités vécues par les différents groupes de la DSPG.

2.2. Concertation et collaboration avec les milieux

L'un des principes qui devrait guider le *Plan* est la concertation. Nous croyons fermement en la solidarité et la concertation au sein de nos communautés. D'ailleurs, la construction de l'ensemble de ce document part d'une démarche de consultation, une démarche collaborative fondée sur une pluralité d'expériences.

2.3. Intersectionnalité

Dans le *Plan*, il faudra utiliser une approche intersectionnelle pour l'analyse, la création et l'évaluation des actions gouvernementales. L'expression *oppression intersectionnelle*¹ a été définie comme issue de la combinaison de diverses oppressions qui, ensemble, produisent quelque chose d'unique et de différent des autres formes de discriminations considérées individuellement². L'approche intersectionnelle tient compte du contexte historique, social et politique, et reconnaît le caractère unique de l'expérience vécue en conséquence de l'intersection

¹ C'est notamment à Kimberlé Crenshaw, une juriste et professeure afro-américaine que l'on doit la théorisation de l'intersectionnalité.

² Eaton, M. (1994). Patently Confused, Complex Inequality and Canada v. Mossop. *Revue d'études constitutionnelles*, 1(2), 203-229.

de tous les motifs pertinents. Elle permet de reconnaître l'expérience particulière de discrimination due à la confluence des motifs en cause et d'y remédier³.

3. Solidarité et appui aux organismes et communautés autochtones et Two-Spirit

Nous voulons témoigner ici de notre solidarité envers les luttes autochtones, même si nous n'avons ni l'expertise, ni la légitimité de porter ces revendications et de les énoncer nominativement. En tant qu'organisation dirigée majoritairement par des personnes allochtones, nous reconnaissons faire partie d'un système complice de la violence envers les communautés autochtones et sommes conscient·e·s de notre position de colonisateur·trice·s. Nous restons néanmoins solidaires et travaillons à devenir de meilleur·e·s allié·e·s, afin de mieux desservir les personnes Two-Spirit. Nous invitons le gouvernement du Canada à s'engager dans un processus de décolonisation sous le leadership de personnes et communautés autochtones et en fonction des demandes et des priorités de celles-ci.

4. Rôle et pouvoir du Secrétariat LGBTQ2

4.1. Pérennisation du Secrétariat LGBTQ2 comme interlocuteur et représentant des communautés

Pendant des décennies, les organisations de la DSPG ont été laissées à l'écart des espaces politiques et décisionnels fédéraux. Sous le gouvernement conservateur précédent, les relations avec les organisations québécoises de la DSPG relevaient au mieux de l'indifférence, au pire de la conflictualité.

³ Commission ontarienne des droits de la personne. (s.d.). *Présentation de l'approche intersectionnelle*. <http://www.ohrc.on.ca/fr/approche-intersectionnelle-de-la-discrimination-pour-traiter-les-plaintes-relatives-aux-droits-de-la/pr%C3%A9sentation-de-l%E2%80%99approche-intersectionnelle>.

Or, depuis quelques années, le milieu de la DSPG bâtit tranquillement une relation de collaboration et d'échange avec le gouvernement fédéral. Depuis sa création, le Secrétariat LGBTQ2 constitue un allié et un interlocuteur de choix.

Le Secrétariat joue un rôle clé en compensant le fait qu'aucun ministère fédéral ne s'occupe expressément des communautés LGBTQ2 ou n'en a l'expertise. Cette structure nous a été utile depuis sa création et permet véritablement aux populations et aux enjeux de la DSPG d'être mieux représentés au sein de l'appareil gouvernemental.

Aussi, nous avons vu au Québec l'importance qu'un organe gouvernemental distinct – le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie en l'occurrence – ait la responsabilité non seulement de construire un plan d'action interministériel⁴, mais aussi d'en assurer le suivi et l'évaluation. Il en va de même au niveau fédéral, avec le Secrétariat LGBTQ2.

Pour toutes ces raisons, le Conseil québécois LGBT a à cœur la pérennisation de cette nouvelle structure et demande au gouvernement canadien de la financer de façon permanente.

4.2. Mécanisme de redevabilité des ministères et agences dans la mise en œuvre du *Plan*

En mettant en œuvre le *Plan d'action national LGBTQ2*, le Secrétariat LGBTQ2 doit se voir conférer le pouvoir d'implanter des mécanismes de redevabilité des différents ministères concernés et des agences du gouvernement du Canada, afin que soient discutées, implantées et évaluées les différentes recommandations du *Plan* dans un délai raisonnable. Le Secrétariat a la tâche de créer le plan d'action à partir des consultations qu'il effectue auprès des milieux travaillant pour les droits et le bien-être des personnes de la DSPG, mais il devrait également avoir le pouvoir de s'assurer de sa mise en pratique et d'influencer, grâce à son expertise particulière, les différentes structures fédérales à cet effet.

⁴ Bureau de lutte à l'homophobie et la transphobie du Québec (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/dossiers/lutte-ht/PL_action_PLCHT_2017-2022_MJQ.pdf

4.3. Relation entre le Secrétariat LGBTQ2 et la société civile de la DSPG

Afin de demeurer en phase avec les populations de la DSPG du Canada et d'être en mesure d'en porter les enjeux adéquatement au sein du gouvernement fédéral, il est important que le Secrétariat LGBTQ2 continue de régulièrement prendre le pouls du terrain. Une structure de consultation devrait être créée avec les organisations de la société civile, et assurer une connexion bidirectionnelle simple et efficace entre les organismes canadiens et le Secrétariat. Nous espérons également voir le Québec consulté régulièrement pour que les particularités provinciales aux plans juridique, légal et linguistique, notamment, puissent être entendues et considérées dans les actions menées par le Secrétariat. Dans le même ordre d'idée, le Secrétariat LGBTQ2 devrait aussi entretenir des liens étroits avec les différents réseaux de recherche qui se penchent sur les enjeux qui nous intéressent : la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et la Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres et leur famille de l'Université de Montréal (UdeM), notamment.

5. Axe d'action prioritaire 1 : Rendre la culture organisationnelle des instances publiques et parapubliques inclusive

Action 1 : Reconnaissance sociale et linguistique de la non-binarité dans le genre dans les communications et actions gouvernementales.

Par souci d'inclure toutes les personnes vivant au Canada dans les affaires politiques, sociales, culturelles et économiques du pays, le gouvernement devrait s'assurer d'intégrer dans toutes ses communications et ses actions une reconnaissance des personnes non-binaires. Cela inclut les différentes interactions de Services Canada et des ministères et agences fédérales avec le public, mais aussi tous les formulaires administratifs, le recensement et les déclarations d'impôt, par exemple. Cette reconnaissance, en plus d'être sensible aux réalités vécues par les communautés trans et non-binaires, pourrait inciter ces populations à participer davantage à la vie politique canadienne et à se sentir davantage en sécurité lorsqu'elles fréquentent les différentes institutions publiques et parapubliques.

Action 2 : Travailler sur l'embauche et l'intégration des personnes de la DSPG dans la fonction publique et parapublique fédérale.

L'ensemble des institutions publiques et parapubliques du gouvernement canadien ont la responsabilité d'offrir un espace de travail sécuritaire, où les personnes de la DSPG sont reconnues et respectées. En s'assurant de rendre les milieux de travail plus inclusifs, les différentes instances pourraient profiter de l'expertise des communautés de la DSPG, et ainsi, assurer des services plus représentatifs des besoins et des réalités vécues par ces populations. Cela vaut également pour les fonctionnaires travaillant sur les enjeux de racisme, des réalités autochtones, de l'immigration, de l'égalité des genres : un bassin d'employé·e·s composé de personnes qui vivent ou qui ont vécu des réalités semblables à celles sur lesquelles iels se penchent permet à la fois une compréhension plus profonde et sensible des enjeux, la rencontre d'une diversité de points de vue et une réponse plus efficace aux problèmes soulevés.

Le gouvernement devrait continuer de rendre disponibles des programmes de formation et des outils éducatifs pour les employé·e·s de la fonction publique et parapublique sur les enjeux de la DSPG⁵, en se fondant sur l'expertise des organismes experts de ces réalités et en les finançant à la mesure du travail qui leur est demandé (conseil, création, etc.). Il convient dans un premier temps de prioriser les agences et services gouvernementaux où les employé·e·s interagissent directement avec le public – comme Services Canada et l'Agence du Revenu du Canada, par exemple – pour s'assurer que les personnes de la DSPG qui entrent en contact avec ces structures puissent recevoir un service approprié et respectueux.

Tous les bâtiments gouvernementaux devraient aussi être dotés de toilettes et, lorsqu'applicable, de vestiaires non-genrés, pour s'assurer d'offrir des espaces sécuritaires aux personnes trans et non-binaires.

En même temps qu'il rendra les milieux de travail plus sécuritaires et sensibles aux enjeux de la DSPG, le gouvernement devrait aussi s'assurer de mettre en place des mesures liées au recrutement, qui assureront l'embauche de personnes de la DSPG⁶ au sein des administrations des différentes structures publiques et parapubliques.

⁵ Des outils comme ce guide :

Beaudry et al. (2019). *Soutien aux employé·e·s transgenres : Guide à l'intention des employé·e·s et des gestionnaires*. Services publics et Approvisionnement Canada. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/apropos-about/guide-et-te-fra.html>

⁶ Il faudra aussi veiller à ce que le bassin d'employé·e·s embauché·e·s soit représentatif de la grande diversité des populations de la DSPG.

En collaboration avec les syndicats d'employé·e-s, le gouvernement fédéral devrait aussi mettre en place une politique interne d'accompagnement d'employé·e effectuant une transition, qu'elle soit sociale, légale et/ou médicale.

6. Axe d'action prioritaire 2 : Financement et reconnaissance des organismes DSPG

Action 1 : Financer adéquatement la mission et le renforcement des capacités des organismes travaillant pour les populations de la DSPG ; et, dans un deuxième temps, prioriser le financement des projets pluriannuels.

En solidarité avec l'organisme Le Réseau Enchanté, le CQ-LGBT demande au gouvernement fédéral d'investir 25 millions de dollars par année dans le renforcement de capacités des organismes LGBTQ⁷.

Cette enveloppe devra s'assurer en priorité que les principaux besoins des organismes soient couverts (financement à la mission, renforcement des capacités internes). Ensuite, des subventions devraient être proposées pour des projets pluriannuels, dont la durée permet aux organismes d'alléger leurs démarches administratives, de faire des prédictions à plus long terme et de se concentrer sur leur travail de première ligne. Enfin, des fonds devraient être alloués aux réseaux nationaux et provinciaux afin d'accroître la concertation entre les services sociaux, de santé et communautaires DSPG.

Les organismes réclament également une plus grande transparence de la part du gouvernement quant aux critères de sélection et aux mécanismes qui entourent la sélection des projets qui reçoivent du financement au fédéral.

Action 2 : Lutter contre la précarité dans les organismes communautaires en offrant des conditions de travail et un salaire décent à tous·tes les employé·e-s du milieu.

⁷ Cf. Le Réseau Enchanté. (s.d.). *2SLGBTQ+ Community, Health, and Social Service Organizations Across Canada Call for \$25M in Annual Federal Funding*. <http://enchantenetwork.ca/en/25M/>

Le gouvernement fédéral devrait fournir aux organismes les moyens de contrer la précarité et la pauvreté au sein de leurs équipes de travail, et que les conditions de travail du secteur communautaire soient compétitives sur le marché du travail. La rétention d'employé-e-s dans le milieu communautaire est un enjeu important⁸ et les organismes DSPG n'y échappent pas. Pour lutter contre l'épuisement professionnel, assurer une continuité dans les services offerts, conserver l'expertise des employé-e-s d'expérience et recruter des employé-e-s prêt-e-s à prendre la relève, les financements fédéraux doivent permettre aux organismes d'offrir un salaire décent et compétitif aux employé-e-s du milieu communautaire.

Action 3 : Créer des financements et des programmes spécifiques aux nouveaux organismes pour le développement de leurs ressources internes.

Les nouveaux organismes, qui souvent sont portés par des personnes au croisement des oppressions, éprouvent des difficultés à obtenir leurs premières subventions n'ayant pas toujours une connaissance complète des différentes ressources auxquelles ils peuvent faire appel, ni les ressources pour le faire. Le gouvernement devrait prévoir du financement spécifiquement dédié aux nouveaux organismes, afin de les accompagner dans leur démarrage et ainsi leur permettre de s'outiller pour répondre plus facilement aux appels de projets des ministères et des divers programmes gouvernementaux, ainsi qu'aux critères de financement à la mission.

Action 4 : Financer et mieux soutenir les organismes par et pour les personnes BIPOC, véritables expertes des enjeux intersectionnels liés au racisme et à la DSPG.

Les organismes gérés par et travaillant pour les populations BIPOC devraient être priorisés dans le financement. La majorité des organismes travaillant pour les communautés de la DSPG sont blancs et il apparaît essentiel d'offrir un soutien accru aux organismes par et pour les personnes BIPOC, reconnus comme experts du vécu des personnes racisées de la DSPG. L'évaluation des demandes de subventions doit être sensible et reconnaître les enjeux intersectionnels liés au

⁸ La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires. (2019, 21 février). *Des défis majeurs de fidélisation et de rétention de la main-d'œuvre dans les organismes communautaires en santé et services sociaux*. <https://ctroc.org/2019/02/21/des-defis-majeurs-de-fidelisation-et-de-retention-de-la-main-doeuvre-dans-les-organismes-communautaires-en-sante-et-services-sociaux/>

racisme et à la DSPG. Pour que les organismes et les personnes spécialistes du vécu des personnes à qui ils viennent en aide soient mis à l'avant-plan, il faut d'abord s'assurer de les financer adéquatement. Qui plus est, les organisations et les projets qui se trouvent à la croisée de ces oppressions devraient être particulièrement considérés lors de l'évaluation des soumissions.

Action 5 : Inclure une analyse de l'ACS+ dans les appels à projets fédéraux.

En complément à l'Action 5 ci-dessus, ajoutons que tous les appels à projets du gouvernement fédéral devraient inclure une question portant sur l'ACS+ et qu'il convient de voir priorisées des soumissions qui y répondent favorablement. Le gouvernement devrait aussi s'assurer de fournir aux organismes des ressources pour les outiller à ce sujet. Le but n'est pas de priver quiconque de financement, mais bien de s'assurer que les organismes se dotent des moyens d'appliquer l'ACS+ et que la distribution des subventions soit équitable, transparente, représentative, répondant aux besoins les plus criants.

7. Axe d'action prioritaire 3 : Droits des personnes intersexuées

Action 1 : Abroger l'article 268.3.a qui permet les interventions chirurgicales sur les enfants intersexués.

Tel qu'il peut être lu actuellement, l'article 268.3.a portant sur les voies de faits graves indique « qu'une opération chirurgicale qui est pratiquée, par une personne qui a le droit d'exercer la médecine en vertu des lois de la province, pour la santé physique de la personne ou pour lui permettre d'avoir des fonctions reproductives normales, ou une apparence sexuelle ou des fonctions sexuelles normales⁹ » ne constitue pas une blessure ou une mutilation.

Il faudrait abroger ou, à tout le moins, amender cet article pour interdire la pratique de ces chirurgies sur les enfants ou sur toute personne n'étant pas en mesure d'exprimer son consentement. En effet, ces interventions, menées pour des motifs de conformité sociale et non

⁹ Code criminel, LRC 1985, c C-46, art 268.3.a. En ligne : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-268.html>

de protection de la santé, peuvent causer des dommages psychologiques¹⁰ aigus¹¹ et une série de conséquences souvent irréversibles comme la stérilité, des douleurs chroniques et la perte de sensibilité des organes génitaux¹².

Plusieurs organes des Nations Unies, dont le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, ont statué que les États devraient protéger l'autonomie des personnes intersexuées et faire valoir leurs droits fondamentaux à l'intégrité corporelle, à la santé, et à l'autodétermination¹³. En collaboration avec les organisations intersexes et le système de santé, les États devraient veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de protocoles de soins fondés sur les droits pour les enfants intersexués, et assurer une évaluation régulière des pratiques¹⁴.

Les personnes intersexuées doivent pouvoir décider elles-mêmes de ce qu'il est bon de faire avec leur corps et, pour respecter leur intégrité et leurs droits, le gouvernement du Canada devrait interdire les chirurgies pratiquées sur les enfants intersexués.

¹⁰ Voir à ce sujet : [1] Wilcox, A., Côté, I. & Pagé, G. (2015). L'enfant intersexué : dysphorie entre le modèle médical et l'intérêt supérieur de l'enfant. *Intervention*, 142, 65-77. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/142/lenfant-intersexue-dysphorie-entre-le-modele-medical-et-linteret-superieur-de-lenfant/> ; [2] Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. (s.d.). *Les enfants intersexes sont parfaits tels qu'ils sont*. Campagne Libres et Égaux. <https://www.unfe.org/fr/intersex-awareness/#:~:text=Les%20personnes%20intersexes%20naissent%20avec,masculin%20ou%20du%20sexe%20f%C3%A9minin.&text=L'Organisation%20des%20Nations%20Unies,enfants%20intersexes%20contre%20ces%20s%C3%A9vices.https://rm.coe.int/droits-de-l-homme-et-personnes-intersexes-document-thematique-publie-p/16806da66e> ; [3] Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. (2017). *Droits de l'homme et personnes intersexes*. <https://rm.coe.int/droits-de-l-homme-et-personnes-intersexes-document-thematique-publie-p/16806da66e> ; [4] Egale Canada Human Rights Trust. (2019). '65 Reasons': *The Rights Of Intersex People in Canada*. <https://egale.ca/wp-content/uploads/2019/10/2-Intersex-Final-65-Reasons.pdf>; [5] United Nation Human Rights Office. (2015).

Background Note on Human Rights Violations against Intersex People. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Discrimination/LGBT/BackgroundNoteHumanRightsViolationsagainstIntersexPeople.pdf>; [6] Amnesty International. (s.d.). *First, Do No Harm: Ensuring The Rights of Children Born Intersex*. <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2017/05/intersex-rights/>

¹¹ Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. (2017). *Droits de l'homme et personnes intersexes*. <https://rm.coe.int/droits-de-l-homme-et-personnes-intersexes-document-thematique-publie-p/16806da66e>

¹² Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. (s.d.). *Les enfants intersexes sont parfaits tels qu'ils sont*. Campagne Libres et Égaux. <https://www.unfe.org/fr/intersex-awareness/#:~:text=Les%20personnes%20intersexes%20naissent%20avec,masculin%20ou%20du%20sexe%20f%C3%A9minin.&text=L'Organisation%20des%20Nations%20Unies,enfants%20intersexes%20contre%20ces%20s%C3%A9vices.https://rm.coe.int/droits-de-l-homme-et-personnes-intersexes-document-thematique-publie-p/16806da66e>

¹³ United Nation Human Rights Office. (2015). *Background Note on Human Rights Violations against Intersex People*. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Discrimination/LGBT/BackgroundNoteHumanRightsViolationsagainstIntersexPeople.pdf>

¹⁴ *Ibid.*

**Action 2 : Ajouter le statut intersexe aux motifs de distinction illicite
(Loi canadienne sur les droits de la personne, art. 3).**

Après l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, le statut intersexe devrait être ajouté aux motifs de distinction illicite du troisième article de la Loi canadienne sur les droits de la personne¹⁵, pour que toutes les personnes intersexuées bénéficient de la même protection légale que les autres personnes de la DSPG.

**Action 3 : Offrir des services d'information et d'accompagnement pour
les parents d'enfants intersexués¹⁶.**

Plusieurs parents se retrouvent en état de choc ou désemparés au moment d'apprendre que le sexe de leur enfant n'est pas immédiatement catégorisable. Les chirurgies deviennent ainsi, en quelque sorte, « la réponse pour faire face à la détresse exprimée par les parents »¹⁷.

En même temps d'interdire les interventions chirurgicales sur les enfants intersexués, le gouvernement du Canada doit mener de larges campagnes de sensibilisation sur les réalités intersexes et offrir dans toutes les infrastructures de santé, un service d'information et d'accompagnement pour les parents d'enfants intersexués.

8. Axe d'action prioritaire 4 : Travail

**Action 1 : Inclure l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de
genre comme motifs de discrimination illicites dans la Loi sur l'équité
en matière d'emploi.**

Pour être en phase avec la Loi canadienne sur les droits de la personne, la Loi sur l'équité en matière d'emploi doit ajouter les personnes de la DSPG aux quatre groupes désignés pour l'accès

¹⁵ *Loi canadienne sur les droits de la personne*, LRC 1985, c H-6, art 3. En ligne : [https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/textecomplet.html#:~:text=3%20\(1\)%20Pour%20',situation%20de%20famille%2C%20les%20caract%C3%A9ristique](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/textecomplet.html#:~:text=3%20(1)%20Pour%20',situation%20de%20famille%2C%20les%20caract%C3%A9ristique)

¹⁶ United Nation Human Rights Office. (2015). *Background Note on Human Rights Violations against Intersex People*. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Discrimination/LGBT/BackgroundNoteHumanRightsViolationsagainstIntersexPeople.pdf>

¹⁷ Wilcox, A., Côté, I. & Pagé, G. (2015). L'enfant intersexe : dysphorie entre le modèle médical et l'intérêt supérieur de l'enfant. *Intervention*, 142, 65-77. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/142/lenfant-intersexue-dysphorie-entre-le-modele-medical-et-linteret-superieur-de-lenfant/>

égalitaire à l'emploi, soit les femmes, les personnes autochtones, les personnes en situation de handicap et les minorités visibles.

Les personnes de la DSPG continuent de vivre de la discrimination en milieu de travail au Canada. Selon une étude canadienne menée en 2015 auprès d'employé-e-s de minorités sexuelles habitant dans l'ensemble du Canada, « 33 % des participant-e-s, ont été témoins de discrimination sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre en milieu de travail, et 29 % ont eux-mêmes vécu de la discrimination en milieu de travail. Parmi les employé-e-s LGBT ayant vécu ou observé de la discrimination, 90 % rapportaient que l'occurrence de la discrimination était de plus d'une fois par mois¹⁸. »

Il convient d'implémenter tous les mécanismes susceptibles de mettre fin à des comportements discriminatoires en milieu de travail, et cela passe par une protection légale complète : il faut inclure l'OSIEG comme motif de discrimination illicite dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

Action 2 : Décriminaliser le travail du sexe en abrogeant les articles du Code criminel et les lois d'immigration qui menacent la santé et la sécurité des travailleur·euse·s du sexe ; et inclure les travailleur·euse·s du sexe dans le processus de réforme des politiques et du droit au Canada¹⁹.

Au Canada, les travailleur·euse·s du sexe (TDS) s'exposent à des poursuites pénales à cause de leurs activités professionnelles. La criminalisation du travail du sexe au Canada a de nombreuses répercussions négatives sur les individus qui le pratiquent, notamment :

- Une crainte de répercussions juridiques ou de harcèlement du fait d'être en possession de préservatifs et de lubrifiant (qui peuvent être utilisés par les forces de l'ordre pour prouver l'exercice du travail du sexe) et, donc, un risque accru de contracter des ITSS dans des relations non protégées ;

¹⁸ Geffroy, M. & Chamberland, L. (2016). Discrimination des minorités sexuelles et de genre au travail : quelles implications pour la santé mentale ? *Santé mentale au Québec*, 40(3), 145-172. <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2015-v40-n3-smq02336/1034916ar/>

¹⁹ Tiré de : Action Canada pour la santé et les droits sexuels. (2019). *Décriminaliser le travail du sexe*. Campagne La politique, c'est personnel. <https://www.actioncanadashr.org/fr/campagnes/la-politique-cest-personnel/decriminaliser-le-travail-du-sexe>

- Une capacité réduite des TDS de négocier des pratiques sexuelles sécuritaires avec leurs clients ;
- Un accès difficile pour les TDS aux services offerts par des organismes qui travaillent en réduction des méfaits, ou aux services de santé qui sont publics, en raison de la crainte d’être identifié-e-s comme des TDS et d’être ciblé-e-s par la police²⁰.

Les TDS de la DSPG sont encore plus vulnérables aux violences, à des abus de leurs droits fondamentaux et à un accès plus difficile à des services de justice. Iels sont doublement sujet-te-s à des discriminations, fondées à la fois sur leur statut de TDS et sur l’OSIEG. En ajoutant des intersections supplémentaires, les problèmes se multiplient. Par exemple, les personnes de la DSPG migrantes, faisant partie d’une minorité ethnique ou qui vivent avec le VIH/SIDA et qui pratiquent le travail du sexe peuvent être encore plus marginalisées²¹.

En décriminalisant l’exercice du travail du sexe, le gouvernement du Canada pourrait notamment améliorer considérablement la sécurité et les conditions de travail des TDS, améliorer leurs relations avec la police et leur accès à la justice, réduire le risque qu’iels courent d’être victimes de violence et faciliter leur accès à des services de santé en général. Dans le même ordre d’idées, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes susceptibles d’aider les TDS à s’intégrer dans la société et de financer les organismes qui travaillent auprès d’eux et qui leur viennent en aide²².

Action 3 : Réformer le programme d’assurance-emploi en tenant compte de l’ACS+.

Afin de mesurer et d’agir pour contrer les discriminations vécues par les groupes marginalisés ou vulnérables, le programme d’assurance-emploi doit tenir compte de l’ACS+ au moment d’analyser

²⁰ Les trois points sont tirés de : Action Canada pour la santé et les droits sexuels. (2019). *Décriminaliser le travail du sexe*. Campagne La politique, c’est personnel. <https://www.actioncanadashr.org/fr/campagnes/la-politique-cest-personnel/decriminaliser-le-travail-du-sexe>

²¹ Global Network of Sex Work Projects et MPact Global Action for Gay Men’s Health and Rights. (2018). *The Homophobia and Transphobia Experienced by LGBT Sex Workers*. https://www.nswp.org/sites/nswp.org/files/bp_homophobia_transphobia_mpact_nswp_-_2018.pdf

²² Ces recommandations sont tirées de : Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA). (2017). *Position de la COCQ-SIDA sur la décriminalisation totale du travail du sexe*. https://www.cocqsida.com/assets/files/Plateforme_TDS_2017_final_postAGA.pdf

les demandes des Canadien·ne·s et garantir un meilleur accès à l'assurance chômage aux groupes marginalisés, y compris les personnes de la DSPG.

Action 4 : Recueillir des données, élaborer des programmes qui répondent aux enjeux vécus par les personnes de la DSPG et financer des ressources pour les employeur·e·s.

Le gouvernement du Canada doit recueillir des données et mener des études pour proposer des moyens efficaces et complets de répondre aux besoins des travailleur·euse·s de la DSPG, dans tous les milieux de travail. Des campagnes de sensibilisation et le financement de ressources pour les employeur·e·s permettraient aussi de rendre les milieux de travail plus inclusifs et sécuritaires pour les personnes de la DSPG.

9. Axe d'action prioritaire 5 : Immigration, réfugié·e·s et demandeur·euse·s d'asile

Action 1 : Assouplir les critères d'admissibilité pour obtenir le statut de réfugié·e au Canada, notamment en ce qui concerne l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

Malgré un appel à plus de flexibilité par le Président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada face aux réalités des personnes demandeuses d'asile de la DSPG²³, celles-ci subissent toujours beaucoup de pression et sont encore soumises à un véritable processus d'enquête qui vise à déterminer de façon factuelle leur OSIEG.

Ce fardeau de la preuve est extrêmement lourd à porter. Il est très difficile, voire impossible, et traumatisant pour les personnes de la DSPG de prouver leur OSIEG²⁴. Plusieurs d'entre elles ont passé leur vie à développer des stratégies de survie qui les ont fait cacher leur identité dans leur pays d'origine pendant de nombreuses années²⁵. Tout le processus d'interrogatoire, combiné avec des sentiments de honte ou des traumatismes, peut avoir un impact négatif sur la capacité des demandeur·euse·s à se souvenir de détails pertinents et, ainsi, affecter négativement le

²³ Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. (2018). *Directive numéro 9 du président : Procédures devant la CISR portant sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre*. <https://irb-cisr.gc.ca/fr/legales-politique/politiques/Pages/GuideDir09.aspx#a1>

²⁴ Ontario Council of Agencies Serving Immigrants. (2015). *Mental Health Challenges for LGBT Asylum Seekers in Canada*. <https://www.amssa.org/wp-content/uploads/2015/06/Envisioning-Mental-Health-Information-Sheet1.pdf>

²⁵ *Ibid.*

résultat de la demande. Qui plus est, la déclaration tardive de l'orientation sexuelle et le défaut d'autodétermination sont des éléments qui entachent d'emblée la crédibilité des personnes demandant l'asile²⁶.

Les demandeur·euse·s d'asile ne devraient pas avoir l'obligation de prouver leur OSIEG en fonction des activités qu'ils ont menées dans leur pays d'origine. On ne devrait pas non plus exiger des demandeur·euse·s d'asile, comme c'est présentement le cas, qu'ils s'impliquent dans la communauté LGBTQ+ du pays d'accueil, que ce soit par du bénévolat ou par la recherche de services spécifiques pour les personnes de la DSPG. Dans l'éventualité où le témoignage des demandeur·euse·s semble crédible, et en l'absence de bonnes raisons de croire le contraire, le bénéfice du doute devrait être accordé²⁷.

Enfin, le gouvernement devrait s'assurer que le service dispensé par tous·tes les commissaires d'immigration soit uniforme, éclairé et sensible aux enjeux de la DSPG, via des évaluations régulières et des programmes de formation.

Action 2 : Abolir la pratique de détention obligatoire, sans examen juridique, et se conformer à de strictes normes internationales pour mettre fin notamment à la détention d'enfants et à la surveillance électronique par GPS des personnes migrantes²⁸.

Il existe de nombreux problèmes liés aux centres de détention pour les personnes réfugiées et demandeuses d'asile au Canada : pratique de détention obligatoire, sans examen judiciaire ; détentions de familles avec enfants ; aucun cadre légal pour la durée limite de la détention ; aucun mécanisme de plainte ; pas d'accès à des soins de santé mentale ; etc.²⁹ Les personnes trans, quant à elles, sont confrontées à des niveaux extrêmement élevés de haine, de violence et de

²⁶ Défenseurs des droits - République Française. (2020). *Les demandes d'asile en raison de l'orientation sexuelle : comment prouver l'intime ?* Études et Résultats.

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_demandeasiles_26-05-2020_access.pdf

²⁷ Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. (2008). *Note d'orientation du HCR sur les demandes de reconnaissance du statut de réfugié relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.*

<https://www.unhcr.org/fr/publications/legal/4fd737a99/note-dorientation-hcr-demandes-reconnaissance-statut-refugie-relatives.html>

²⁸ Ces recommandations sont tirées de l'Agence des Nations Unies pour les réfugié·e·s : United Nations Refugee Agency. (s.d.). *Detention*. <https://www.unhcr.org/detention.html>

²⁹ Tous les points sont tirés du rapport suivant : Global Detention Project. (2021). *Immigration Detention in Canada: Progressive Reforms and Missed Opportunities*. <https://www.globaldetentionproject.org/immigration-detention-in-canada-progressive-reforms-and-missed-opportunities>

discrimination institutionnelle³⁰. Ainsi, les personnes réfugiées et demandeuses d'asile souffrent d'isolation, de persécution et d'un manque de soutien social, à la fois dans leur pays d'origine et dans le pays où elles demandent asile. Il s'agit donc d'une population à qui il convient d'offrir un soutien doublement attentif et éclairé.

La pratique consistant à surveiller électroniquement par GPS des personnes migrantes, utilisée pour compenser le manque de ressources dans les infrastructures de détention, devrait être abolie³¹. Ces moniteurs attachés aux chevilles peuvent causer des blessures (infections, douleur, saignements, crampes et engourdissements), des impacts négatifs sur la santé psychologique, une forte stigmatisation sociale et ne respectent aucunement le droit à la vie privée³².

Action 3 : Assouplir les critères de regroupement familial, largement hétéronormatifs.

De nombreuses personnes immigrantes de la DSPG n'ont pas accès au programme de parrainage pour la réunification familiale parce que leur réalité n'est pas prise en compte par les critères actuels. La famille choisie, les cousin·e·s, les sœurs/frères et, plus largement, les configurations familiales non cis et hétéronormatives devraient être incluses dans les priorités d'accès à ce programme.

Action 4 : Financer adéquatement les organismes venant en aide aux personnes migrantes en se basant sur des données probantes.

On estime qu'il y a entre 200 000 et 500 000 personnes migrantes sans statut au Canada³³ et ces personnes se tournent souvent vers les organismes communautaires pour obtenir du soutien. Le gouvernement devrait reconnaître le travail effectué auprès de toutes les populations migrantes

³⁰ Ontario Council of Agencies Serving Immigrants. (2015). *Mental Health Challenges for LGBT Asylum Seekers in Canada*. <https://www.amssa.org/wp-content/uploads/2015/06/Envisioning-Mental-Health-Information-Sheet1.pdf>

³¹ Barron, K. & Briones, C. S. (2015, January 6). No Alternative: Ankle Monitors Expand the Reach of Immigration Detention. *NACLA Report on the Americas*. <https://nacla.org/news/2015/01/06/no-alternative-ankle-monitors-expand-reach-immigration-detention>

³² Silvermann, S. J. (2018, January 26). Electronically monitoring migrants treats them like criminals. *The National Post*. <https://nationalpost.com/pmnl/news-pmnl/electronically-monitoring-migrants-treats-them-like-criminals>

³³ Turgeon, J. (2006). *Les migrants illégaux au Canada*. Perspective Monde. [https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=174#:~:text=Le%20nombre%20d'immigrants%20clandestins,et%20500%20mille%20\(2\).](https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=174#:~:text=Le%20nombre%20d'immigrants%20clandestins,et%20500%20mille%20(2).)

par un financement adéquat, que les bénéficiaires aient un numéro IRCC ou non. Des recherches sur les intersections entre le statut migratoire et la DSPG devraient aussi être financées.

10. Axe d'action prioritaire 6 : Santé

Action 1 : Abroger les restrictions visant les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes et les personnes trans en ce qui concerne le don de sang et de tissus, et le don anonyme de sperme.

Les restrictions actuelles ne font que maintenir et amplifier la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA, et attiser des conceptions homophobes, sérophobes et transphobes, en plus de priver le pays d'un bassin de donneurs³⁴.

Tel qu'il est constitué actuellement, le processus de présélection des donneur·euse·s porte des préjudices importants aux personnes trans, car il évalue les personnes selon le sexe qui leur a été assigné à la naissance et leur choix d'avoir eu recours ou non à une chirurgie d'affirmation de genre³⁵. La sélection des donneur·euse·s devrait être fondée sur les comportements sexuels des candidat·e·s, en tenant compte du taux de risque de certaines pratiques³⁶, et indépendamment de leur OSIEG.

Action 2 : Mettre en place des lignes directrices pancanadiennes pour des milieux de la santé accessibles et sécuritaires pour tous·tes les Canadien·ne·s de la DSPG.

De nombreuses études prouvent que les Canadien·ne·s de la DSPG continuent de vivre de la discrimination et d'être confronté·e·s à des obstacles lorsqu'ils fréquentent les différentes infrastructures de santé³⁷. Une proportion alarmante des communautés de la DSPG a fait face à

³⁴ Tous Le Même Sang. (s.d.). *Le problème : Une politique faisant fond sur des préjugés au lieu de données probantes.* <https://allbloodisequal.ca/le-problme>

³⁵ Tous Le Même Sang. (s.d.). *Le problème : Une politique faisant fond sur des préjugés au lieu de données probantes.* <https://allbloodisequal.ca/le-problme>

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Voir la section *Healthcare* du rapport suivant : Egale Canada Human Rights Trust. (2020). *National Action Plan for LGBTQI2S Rights in Canada.* https://egale.ca/wp-content/uploads/2020/01/Egale-Canada-National-LGBTQI2S-Action-Plan-Full_Web_Final.pdf

des commentaires haineux ou hostiles, ou s'est fait refuser des soins³⁸. Beaucoup de personnes trans choisissent carrément d'éviter les infrastructures de santé par crainte de vivre de la discrimination, au risque de nuire à leur santé à court et à long terme³⁹.

En mettant en place des lignes directrices pour les provinces, l'Agence de santé publique du Canada s'assurera que tous les services de santé du territoire soient accessibles, inclusifs et sécuritaires pour tous·tes, y compris pour les personnes de la DSPG.

Action 3 : Rendre accessibles partout sur le territoire des soins en santé mentale qui tiennent compte des enjeux de la DSPG.

Les populations de la DSPG sont démesurément touchées par des problèmes de santé mentale et font face à des taux élevés de dépression, d'anxiété, de troubles obsessionnels-compulsifs, de suicide, d'automutilation et de syndrome de stress post-traumatique, notamment⁴⁰.

Des services de santé mentale adéquats devraient être facilement accessibles sur l'ensemble du territoire. De plus, le personnel soignant canadien devrait adopter une approche anti-oppressive et être sensibilisé aux enjeux liés à la DSPG pour offrir des soins respectueux et adéquats aux membres de ces communautés.

Action 4 : Décriminaliser les drogues, offrir un pardon aux personnes ayant un dossier criminel lié à la possession de drogue et financer des programmes ou des organismes qui œuvrent en réduction des méfaits liés à la consommation de drogues.

³⁸ Rossman, K., Salamanca, P. & Macapagal, K. (2017). "The doctor said I didn't look gay": Young adults' experiences of disclosure and non-disclosure of LGBTQ identity to healthcare providers. *Journal of Homosexuality*, 64(10), 1390-1410.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5772907/>

³⁹ Giblon, R. & Bauer, G.R. (2017). Health care availability, quality, and unmet need: a comparison of transgender and cisgender residents of Ontario, Canada. *BMC Health Services Research*, 17, 283.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5395792/>

⁴⁰ Canadian Mental Health Association. (s.d.). *Lesbian, Gay, Bisexual, Trans & Queer identified People and Mental Health*. <https://ontario.cmha.ca/documents/lesbian-gay-bisexual-trans-queer-identified-people-and-mental-health/>

Les personnes de la DSPG ont tendance à consommer davantage de drogues que la population générale, dans toutes les provinces canadiennes⁴¹. Chez les personnes trans, une consommation de drogue supérieure à la moyenne serait associée à des historiques d'agressions transphobes, à l'itinérance et au travail du sexe⁴². Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes⁴³ et les personnes bisexuelles⁴⁴ sont plus susceptibles de consommer des drogues de façon régulière.

Les impacts négatifs de la criminalisation de la possession de drogue ne sont plus à démontrer : marchés illégaux, toxicité et nocivité des substances, mobilisation disproportionnée de ressources policières au détriment du milieu communautaire, climat de violence communautaire, inefficacité du système à enrayer le problème, etc.⁴⁵ Les fonds consacrés à la police et au système de justice pénale devraient plutôt être consacrés à des programmes visant à éduquer les consommateurs et à rendre disponibles à l'échelle nationale des services de traitement de la toxicomanie, qui sont actuellement en nombre largement insuffisant⁴⁶.

Action 5 : Décriminaliser la non-divulgence du statut sérologique lorsque la charge virale est indétectable, donc intransmissible.

Aucune transmission du VIH ne se produit entre les partenaires sexuels sérodifférents lorsqu'une personne séropositive suit un traitement qui fait en sorte qu'il a une charge virale indétectable⁴⁷. Une déclaration⁴⁸ de consensus à ce sujet, mise à jour en 2021, regroupe les signatures de 8

⁴¹ Trans PULSE. (2017). *Drug Use Among Transgender People in Ontario, Canada: Disparities and Associations with Social Exclusion*. <https://transpulseproject.ca/research/drug-use-among-transgender-people-in-ontario-canada-disparities-and-associations-with-social-exclusion/>

⁴² *Ibid.*

⁴³ Casey, B. (2019). *The Health of LGBTQIA2 Communities in Canada: Report of the Standing Committee on Health*. House of Commons, Canada, 42nd Parliament, 1st Session. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/HESA/Reports/RP10574595/hesarp28/hesarp28-e.pdf>

⁴⁴ Re:searching for LGBTQ2S+ Health, Centre for Addiction and Mental Health & Rainbow Health Ontario. (2016). *Fact Sheet: Mental Health and Substance Use among Bisexual Youth in Ontario*. <https://lgbtqhealth.ca/projects/docs/riskresiliancebisexual-factsheet-youth.pdf>

⁴⁵ Tous les points sont tirés de : Coalition canadienne des politiques sur les drogues. (s.d.). *Argumentaire pour la réforme*. <https://drugpolicy.ca/fr/our-work/casse-pour-refome/>

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ CATIE. (2017). *I=I*. <https://www.catie.ca/fr/visionpositive/ete-2017/ii>

⁴⁸ Prevention Access Campaign. (2021). *Consensus Statement: Risk of Sexual Transmission of HIV from a Person Living with HIV who has an Undetectable Viral Load*. <https://www.preventionaccess.org/consensus>

spécialistes mondiaux en matière de VIH/SIDA et celles de plus de 1000 organisations, issues de 102 pays.

Le gouvernement devrait décriminaliser la non-divulgaration du statut sérologique lorsque la charge virale est nulle pour contribuer à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination des personnes qui vivent avec le VIH/SIDA.

Action 6 : Mettre en place des programmes de lutte contre les cancers touchant démesurément les personnes de la DSPG et offrir des lignes directrices au personnel soignant en lien les dépistages.

Généralement, les données montrent que les personnes de la DSPG ont des taux plus élevés de consommation tabagique et d'alcool, augmentant les risques de développer des cancers du poumon ou du foie⁴⁹. Ce constat s'applique encore plus pour les personnes trans⁵⁰. Ces dernières rencontrent de surcroît des obstacles aux dépistages de cancers divers⁵¹. Par exemple, une femme trans peut avoir une prostate et n'être jamais dépistée pour le cancer de la prostate, tout comme les hommes trans qui ont un utérus et qui peuvent n'avoir aucun suivi médical en lien avec le cancer du col de l'utérus⁵². Le personnel soignant devrait être informé des enjeux liés à la DSPG pour être en mesure de soigner adéquatement et respectueusement toutes les personnes, indépendamment de leur OSIEG. Des campagnes de lutte contre les cancers touchant davantage les personnes de la DSPG devraient être mises en place.

Action 7 : Mener des campagnes de prévention et s'assurer que les services de santé sexuelle soient accessibles sur l'ensemble du territoire.

Depuis le début des années 2000, plusieurs ITSS ont vu leur prévalence augmenter significativement dans la population générale.

⁴⁹ Canadian Mental Health Association. (s.d.). Lesbian, Gay, Bisexual, Trans & Queer identified People and Mental Health. <https://ontario.cmha.ca/documents/lesbian-gay-bisexual-trans-queer-identified-people-and-mental-health/>

⁵⁰ National LGBT Cancer Network. (s.d.). *LGBT Cancer Information*. <https://cancer-network.org/cancer-information/cancer-and-the-lgbt-community/>

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*

Taux global d'infections par 100 000 personnes au Canada ⁵³		
ITSS/Année	2008	2017
Chlamydia	248,8	345,7
Gonorrhée	38	79,5
Syphilis infectieuse	4,2	11,2

Pour le bien de l'ensemble de la population canadienne, l'Agence de santé publique du Canada devrait mettre sur pied des campagnes de prévention et de sensibilisation pour lutter contre la propagation des ITSS et assurer la multiplication sur le territoire du nombre de cliniques de santé sexuelle. Comme pour les soins de santé généraux et les soins en santé mentale, les soins en santé sexuelle doivent être accessibles et inclusifs de tous·tes, y compris les personnes de la DSPG qui continuent de faire face à des discriminations et à des mécanismes d'exclusion⁵⁴.

Action 8 : Financer des programmes qui fourniront des données sur les réalités vécues par les personnes âgées de la DSPG au Canada, mettre en place des mesures pour répondre aux obstacles qu'elles rencontrent et former le personnel offrant des soins aux aîné·e·s de la DSPG dans tous les milieux.

Les personnes âgées de la DSPG ont rencontré et rencontrent encore plus d'obstacles dans l'affirmation de leur OSIEG que les générations qui ont suivi⁵⁵. Leur soutien familial est souvent

⁵³ Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections. (2020). *Rapport sur les infections transmissibles sexuellement au Canada, 2017*. Agence de la santé publique du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/rapport-infections-transmissibles-sexuellement-canada-2017.html>

⁵⁴ Casey, B. (2019). *The Health of LGBTQIA2 Communities in Canada: Report of the Standing Committee on Health*. House of Commons, Canada, 42nd Parliament, 1st Session. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/HESA/Reports/RP10574595/hesarp28/hesarp28-e.pdf>

⁵⁵ [1] Fédération des médecins spécialistes du Québec. (2021). *Aînés LGBT : pour éviter un retour dans le placard*. <https://fmsg.org/fr/dossiers-sante/aines-lgbt-pour-eviter-un-retour-dans-le-placard> ; [2] Radio-Canada. (2017, 17 mai). *Vieillir gai sans devoir retourner dans le placard*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1034394/vieillir-gai-residence-aines-lgbtq-homosexuel-winnipeg>

plus limité⁵⁶ et elles vivent plus de solitude et de rejet : 53 % des personnes âgées de la DSPG déclarent vivre en état d'isolement.

Certaines souhaiteraient vivre dans un milieu où il est sécuritaire de partager leurs expériences de vie avec les autres résident-e-s, par exemple en ayant accès à un hébergement abordable et exclusivement dédié aux personnes de la DSPG⁵⁷.

Le gouvernement du Canada devrait s'assurer que tous les soins de santé prodigués sur le territoire soient accessibles et inclusifs de tous·tes, y compris les personnes âgées de la DSPG, au confluent des discriminations fondées sur l'âge et sur l'OSIEG.

11. Axe d'action prioritaire 7 : Pauvreté, précarité et itinérance

Action 1 : Assurer un accès non-discriminatoire aux personnes de la DSPG aux mécanismes de soutien financier fédéraux existants.

Une récente et importante entreprise de revue de littérature, basée sur 39 travaux, a permis de mettre en relief les expressions spécifiques de la pauvreté chez les personnes de la DSPG, notamment en ce qui concerne le revenu, le logement et l'emploi⁵⁸.

Les personnes de la DSPG expérimentent des conditions sociales défavorables dans les systèmes d'éducation, y compris du harcèlement et de la discrimination systémiques, qui réduisent la probabilité que ces jeunes bénéficient équitablement de l'éducation et l'utilisent comme un

⁵⁶ Chamberland, L. et al. (2016). *Aîné.e.s LGBT : favoriser le dialogue sur la préparation de leur avenir et de leur fin de vie, et la prise en charge communautaire-volet montréalais*. Chaire de recherche sur l'homophobie, UQAM. https://chairedspg.uqam.ca/upload/files/Rapport_TV_N_FINAL_Montreal-Version_%C3%A9lectronique.pdf

⁵⁷ Voir la documentation produite par la Fondation Émergence, disponible ici : <https://drive.google.com/drive/folders/1Q06lIN2EBJfh9a3rYhMihfA30zDlr9Dv>

⁵⁸ Kia, H. et al. (2021). Poverty in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, Two-Spirit, and Other Sexual and Gender Minority (LGBTQ2S+) Communities in Canada: Implications for Social Work Practice. *Research on Social Work Practice*. <https://doi.org/10.1177/1049731521996814>

mécanisme de mobilité sociale⁵⁹. Les personnes de la DSPG sont plus susceptibles d'avoir un plus faible revenu que les personnes hétérosexuelles et cisgenres⁶⁰.

On observe également des disparités sur le plan du revenu auprès des personnes racisées et autochtones de la DSPG au Canada. Par exemple, les hommes noirs ayant des relations sexuelles avec des hommes au Canada ont 1,56 plus de probabilités d'avoir un revenu inférieur à 20 000\$ par année que leurs pairs non racisés⁶¹. Les personnes autochtones de la DSPG qui vivent souvent conjointement des discriminations fondées sur l'OSIEG dans leur milieu, et du racisme dans les communautés de la DSPG ou dans la société canadienne en général, se voient isolées et exclues des systèmes d'aide à la réduction de la pauvreté⁶². Les personnes âgées de la DSPG et, spécialement les femmes âgées, sont exposées à des inégalités fondées sur le sexisme, la lesbophobie ou la biphobie qui ont duré toute leur vie, notamment en ce qui concerne le revenu et l'emploi, en plus d'être plus vulnérables à la violence, à la stigmatisation et la discrimination présentes dans les centres d'hébergement⁶³. En Ontario, 50 % des personnes trans ont un revenu annuel inférieur à 15 000\$⁶⁴.

Les personnes de la DSPG vivant sous le seuil de la pauvreté doivent pouvoir bénéficier d'un soutien financier adéquat et le gouvernement doit assurer un accès non-discriminatoire aux mécanismes existants de soutien, via des programmes déjà implantés. Le gouvernement du Canada devrait travailler en partenariat avec des organismes œuvrant auprès des communautés de la DSPG afin de comprendre les enjeux et les obstacles systémiques que rencontrent ces populations dans l'accès aux services. Le gouvernement devrait aussi renforcer et rendre plus accessibles les mécanismes de soutien financier fédéraux, comme la Prestation relative au logement. En tenant compte de l'ACS+ dans l'analyse de toutes les demandes d'aide financière, le gouvernement du Canada s'assurera de répondre aux besoins spécifiques des différentes

⁵⁹ Kia, H. et al. (2021). Poverty in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, Two-Spirit, and Other Sexual and Gender Minority (LGBTQ2S+) Communities in Canada: Implications for Social Work Practice. *Research on Social Work Practice*. <https://doi.org/10.1177/1049731521996814>

⁶⁰ Badgett, M.V. et al. (2013). *New Patterns of Poverty in the Lesbian, Gay, and Bisexual Community*. The Williams Institute. <https://escholarship.org/uc/item/8dq9d947>

⁶¹ Kia, H. et al. (2021). Poverty in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, Two-Spirit, and Other Sexual and Gender Minority (LGBTQ2S+) Communities in Canada: Implications for Social Work Practice. *Research on Social Work Practice*. <https://doi.org/10.1177/1049731521996814>

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Breault, L. et Alyson Gravel, S. (2018). *Intégrer les personnes trans en milieu de travail*. https://atq1980.org/wp-content/uploads/2020/05/WEB-Guide-Inte%CC%81grer-les-personnes-trans_compressed.pdf

communautés et pourra entreprendre la déconstruction des barrières systémiques qui empêchent les personnes de la DSPG d'accéder aux mesures déjà existantes.

Action 2 : Mettre en place des mesures pour lutter contre l'itinérance chez les personnes de la DSPG ; pour rendre les centres accueillant les personnes en situation d'itinérance plus inclusifs des personnes de la DSPG ; et créer des ressources spécialisées.

Les personnes de la DSPG présentent un risque plus élevé que leurs pair-e-s hétérosexuel-le-s et cisgenres de vivre en situation d'itinérance et de faire face à des problèmes de santé physique et mentale⁶⁵. Les personnes trans et non conformes dans le genre ont deux fois plus de risque de vivre dans une grande pauvreté ou en situation d'itinérance que la population générale⁶⁶. Il y a un réel besoin de ressources adaptées aux enjeux de la DSPG en matière d'itinérance au Canada. Peu de données existent sur le sujet, et la plupart des travaux réalisés se sont penchés sur les jeunes personnes de la DSPG. Ceci dit, considérant que l'itinérance pendant la jeunesse conduit souvent à des situations d'itinérance à l'âge adulte, et que les problèmes soulevés reflètent souvent autant la réalité des jeunes que des moins jeunes, il est fort probable que les données et les solutions proposées s'appliquent aux personnes de la DSPG de tous les âges⁶⁷.

Les personnes de la DSPG sont surreprésentées parmi les populations itinérantes. Environ 40 % des jeunes en situation d'itinérance s'identifient comme des personnes de la DSPG⁶⁸. Pourtant, il existe toujours très peu de ressources spécialisées à l'heure actuelle pour les jeunes de la DSPG en situation d'itinérance. Les risques que ces personnes rencontrent dans la rue et dans les centres d'accueil sont considérables, puisque ces espaces ne sont pas nécessairement inclusifs⁶⁹.

⁶⁵ Kia, H. et al. (2021). Poverty in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, Two-Spirit, and Other Sexual and Gender Minority (LGBTQ2S+) Communities in Canada: Implications for Social Work Practice. *Research on Social Work Practice*. <https://doi.org/10.1177/1049731521996814>

⁶⁶ Canada Mortgage and Housing Corporation. (2019). *LGBTQ2S+ Housing Needs and Challenges*. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/blog/2019-housing-observer/lgbtq2s-housing-needs-challenges>

⁶⁷ Canadian Observatory on Homelessness. (s.d.). *Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Transsexual, Queer, Questioning and Two-Spirit (LGBTQ2S)*. <https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/population-specific/lesbian-gay-bisexual-transgender-transsexual-queer>

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Canadian Observatory on Homelessness. (s.d.). *Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Transsexual, Queer, Questioning and Two-Spirit (LGBTQ2S)*. <https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/population-specific/lesbian-gay-bisexual-transgender-transsexual-queer>

Le gouvernement du Canada devrait travailler de plusieurs manières sur les questions en lien avec l'itinérance chez les personnes de la DSPG. Il devrait s'assurer que les centres existants aient les moyens d'être inclusifs de toutes les personnes de la DSPG, afin que tous-tes puissent s'y sentir accueilli-e-s et en sécurité. De surcroît, en plus de travailler avec les organismes et refuges existants, le gouvernement devrait financer la création de centres spécialisés, destinés spécifiquement aux personnes de la DSPG, et spécialement aux personnes trans et non-binaires, particulièrement vulnérables aux violences et à la discrimination dans ces milieux.

Action 3 : Financer la recherche sur les intersections entre pauvreté, précarité, itinérance et réalités de la DSPG afin de combler les lacunes dans les connaissances à ce sujet.

Il y a un important manque de recherche et de données sur les intersections entre la pauvreté, la précarité, l'itinérance et les enjeux de la DSPG⁷⁰. Afin de mieux comprendre quels sont les besoins spécifiques des populations et pour proposer des réponses efficaces, le gouvernement du Canada doit financer la recherche et mener des enquêtes sur ces questions.

12. Axe d'action prioritaire 8 : Violence fondée sur le genre

Action 1 : Financer les ressources venant en aide aux personnes survivantes de violences conjugales et sexuelles et y mettre en place des mesures d'accessibilité et d'inclusion pour les personnes de la DSPG.

Au Canada, les femmes lesbiennes ou bisexuelles sont près de quatre fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles de rapporter des incidents de violence conjugale⁷¹; le taux de meurtre est six fois supérieur chez les femmes autochtones que chez les femmes allochtones⁷². Globalement, les membres des communautés de la DSPG sont six fois plus victimes de violences

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Canadian Centre for Justice Statistics. (2016). *Family violence in Canada: A statistical profile, 2014*. Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14303-eng.pdf>

⁷² Fondation canadienne des Femmes. (s.d.). *La violence faite aux femmes*. <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/violence/#easy-footnote-bottom-63-3836>

que les personnes hétérosexuelles et cisgenres⁷³. Au sein de ces communautés, les personnes bisexuelles, les personnes trans, non-binaires ou intersexuées⁷⁴ présentent des taux encore plus élevés que les autres groupes⁷⁵ et les données atteignent des sommets inégalés auprès des populations trans racisées⁷⁶, situées à la croisée d'oppressions multiples. Les personnes Two-Spirit du Canada font face à des taux de violence nettement supérieurs aux personnes autochtones, hétérosexuelles et cisgenres⁷⁷.

Le problème de la violence fondée sur le genre, y compris celle fondée sur l'OSIEG, est grave au Canada et les personnes de la DSPG y sont particulièrement vulnérables. Qui plus est, les types de violences vécus par ces populations, par exemple la violence entre femmes ou entre hommes, sont particulièrement méconnus, voire discrédités. Il convient de mettre en place des ressources qui ne laisseront personne pour compte, et où tous·tes se sentiront concerné·e·s et inclus·e·s. Les recherches effectuées dans les dix dernières années montrent de façon inéquivoque et alarmante que les ressources pour les personnes de la DSPG survivantes de violences sexuelles sont extrêmement limitées⁷⁸. Il faut améliorer, adapter et étendre les services psychosociaux et judiciaires offerts aux personnes de la DSPG, notamment en rendant les centres d'hébergement plus inclusifs et sensibles aux enjeux de la DSPG, particulièrement des réalités trans, mais aussi en

⁷³ Conroy, S. et Cotter, A. (2017). *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014*. Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=58gUo_v2

⁷⁴ Bergeron, M. et al. (2017). *La violence sexuelle en milieu universitaire : résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) pour l'Université du Québec à Montréal*. Université du Québec à Montréal. <https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU-UQAM.pdf>

⁷⁵ [1] Martin-Storey, A. et al. (2018). Sexual Violence on Campus: Differences Across Gender and Sexual Minority Status. *Journal of Adolescent Health*, 62, 701–707. [https://www.jahonline.org/article/S1054-139X\(18\)30007-7/abstract](https://www.jahonline.org/article/S1054-139X(18)30007-7/abstract) ; [2] St-Pierre, M. (2017). *Rapport de la consultation des groupes LGBT du Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021. Pour une approche intégrée en matière de lutte contre les violences sexuelles*. Conseil québécois LGBT. https://www.conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2019/08/Rapportfinal_AV5_cq-lgbt.pdf

⁷⁶ Meyer, D. (2015). *Violence against queer people: race, class, gender, and the persistence of anti-LGBT discrimination*. New Brunswick, New Jersey: Rutgers University Press.

⁷⁷ [1] Monette, L., Albert, D. & Waalen, J. (2001). *Voices of two-spirited men: A survey of two-spirited men across Canada*. Center for Quality Service Research. http://www.2spirits.com/PDFFolder/Voices_of_Two-Spirited_Men_-_Part_One.pdf ; [2] Simoni, J.M., Sehgal, S. & Walters, K.L. (2004). Triangle of risk: urban American Indian Women's sexual trauma, injection drug use, and HIV sexual risk behaviors. *AIDS and Behavior*, 8(1), 33-45. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/15146132/> ; [3] Lehavot, K., Walters, K.L., & Simoni, J.M. (2009). Abuse, mastery and health among lesbian, bisexual and two-spirit American Indian and Alaska Native women. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 15, 275-284. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4059821/>

⁷⁸ Paquette, G. et al. (2018). *Violences sexuelles en milieu universitaire : résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) pour l'Université de Sherbrooke*. Université de Sherbrooke. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/ESSIMU_rapport_UdeS-1.pdf

soutenant activement la création et le maintien de services spécialisés auprès des personnes de la DSPG.

Action 2 : Adopter une position non hétéronormative et non cisnormative dans tous les travaux effectués au fédéral pour lutter contre les violences sexuelles et conjugales.

Les chiffres le montrent : les personnes de la DSPG, et spécialement les femmes trans, sont surreprésentées dans les données rendant compte des violences sexuelles et conjugales. De plus, les femmes ayant des relations avec des femmes et les hommes ayant des relations avec des hommes peinent à reconnaître les violences qu’iels vivent dans les différents programmes, services et représentations sociales de la violence. Le gouvernement du Canada doit s’assurer d’adopter une vision et une démarche non hétéronormative et non cisnormatives dans tous ses travaux visant à lutter contre les violences sexuelles et conjugales. Cela inclut entre autres les programmes de prévention et de sensibilisation nationaux, tous les projets de recherche financés par le fédéral, les programmes de soutien offerts aux personnes survivantes et à leurs familles et les systèmes judiciaire et juridique⁷⁹.

13. Axe d’action prioritaire 9 : Forces de l’ordre et milieux carcéraux

Action 1: Créer des milieux carcéraux et des centres de transition suivant la libération plus sécuritaires et inclusifs pour toutes les personnes de la DSPG, spécialement les personnes trans et non-binaires.

La situation dans le milieu carcéral est loin d’être sécuritaire pour les personnes de la DSPG, spécialement pour les personnes trans et non-binaires. Dans les quinze dernières années, les plaintes de personnes trans à la Commission canadienne des droits humains en lien avec le système carcéral ont presque doublé⁸⁰. En effet, les groupes minoritaires, comme les personnes

⁷⁹ Femmes et Égalité des genres Canada. (2021). *La Stratégie contre la violence fondée sur le sexe*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/centre-savoir-violence-fondée-sexe/strategie-contre-violence-fondée-sexe.html>

⁸⁰ Boyer, A. et al. (2019). Vulnerable Targets: Trans Prisoner Safety, the Law, and Sexual Violence in the Prison System. *Canadian Journal of Women and the Law*. 31(2), 386-412. <https://www.utpjournals.press/doi/abs/10.3138/cjwl.31.2.0>

trans et non-binaires incarcérées, sont particulièrement susceptibles de voir leurs droits bafoués⁸¹. Les prisonnier·ère·s trans, et encore plus ceux faisant aussi partie d'un autre groupe minoritaire, figurent parmi les populations les plus vulnérables du milieu carcéral, étant cibles de violence, d'abus et de discrimination⁸². Des données montrent que les prisonnier·ère·s autochtones de la DSPG expérimentent des obstacles particuliers pour avoir accès à des soins de santé qui sont adaptés à leur réalités culturelles et qu'ils sont plus à risque de développer des problèmes de santé mentale et physique que les personnes de la DSPG allochtones ou que les autochtones n'appartenant pas à la DSPG⁸³.

Or, les droits fondamentaux de toutes les personnes incarcérées doivent être respectés. Il est nécessaire que tout le personnel des milieux carcéraux canadiens soit formé sur les enjeux de la DSPG et qu'il soit sensible à l'intersectionnalité pour mieux comprendre et envisager les oppressions multiples. Les personnes de la DSPG ont besoin de soutien, d'être comprises et tenues en compte par tout le personnel du milieu carcéral, y compris les agent·e·s de probation.

Les milieux carcéraux doivent également se montrer responsables et développer des mécanismes qui permettent aux détenu·e·s de déposer facilement des plaintes, qui seront entendues et traitées avec sérieux.

En complément à la formation du personnel du milieu carcéral, et pour créer un environnement plus sécuritaire et compréhensif des enjeux de la DSPG, les programmes éducatifs s'adressant aux personnes détenues devraient inclure des ateliers de sensibilisation aux réalités de la DSPG.

Action 2 : Sanctionner le profilage racial et social à tous les paliers de la GRC.

La Gendarmerie royale du Canada doit s'assurer que tous·tes ses employé·e·s soient sensibilisé·e·s aux enjeux de la DSPG et mettre en place un système qui sanctionne tous les types de profilage (personnes BIPOC, autochtones, en situation de handicap, de la DSPG et d'autres groupes minoritaires).

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

14. Axe d'action prioritaire 10 : Sports

Action 1 : Développer, mettre en œuvre et évaluer une stratégie d'équité pour les personnes de la DSPG dans le sport au Canada.

Action 2 : Mettre en œuvre des politiques sportives à l'échelle nationale pour interdire les abus, le harcèlement et la discrimination fondés sur le sexe, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, et pour favoriser l'inclusion et garantir l'accessibilité au sport pour les personnes de la DSPG.

41 % des jeunes de la DSPG pratiquant des sports ont été victimes de comportements homophobes (des insultes, du harcèlement ou des agressions)⁸⁴. Les femmes lesbiennes et bisexuelles pratiquent presque autant de sports d'équipe que les femmes hétérosexuelles cisgenres, mais rapportent être la cible de pratiques discriminatoires au sein des équipes et des organisations⁸⁵. Les jeunes hommes cisgenres homosexuels et bisexuels pratiquent jusqu'à 50 % moins de sports d'équipes que leurs pairs hétéros et cisgenres, en raison de l'usage régulier d'un langage homophobe et offensant dans le sport⁸⁶.

Très peu d'organisations canadiennes ont, à ce jour, mis en place des politiques pour l'inclusion des personnes trans et non-binaires, ou ont ajusté le langage utilisé pour inclure l'identité et l'expression de genre dans leurs pratiques⁸⁷. L'inconfort lié aux douches et aux vestiaires communs continue d'être l'obstacle principal à la participation des personnes trans et non-binaires dans des activités sportives et à leur fréquentation des installations sportives⁸⁸.

Le gouvernement fédéral et les institutions en relevant devraient œuvrer à rendre inclusifs les milieux sportifs de diverses manières, notamment en nommant des personnes de la DSPG à Sport Canada et au sein du Groupe de travail sur l'équité des genres dans le sport, pour que les enjeux

⁸⁴ Denison, E. et al. (2020). The Relationship Between 'Coming Out' as Lesbian, Gay, or Bisexual and Experiences of Homophobic Behaviour in Youth Team Sports. *Sexuality Research and Social Policy*. <https://doi.org/10.1007/s13178-020-00499-x>

⁸⁵ Denison, E. (2020). *Does the Rainbow Laces campaign help to end homophobia in sport?* Monash University. <https://lens.monash.edu/2020/12/04/1381853/does-the-rainbow-laces-campaign-help-to-end-homophobia-in-sport>

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Egale Canada Human Rights Trust. (2020). *National Action Plan for LGBTQI2S Rights in Canada*. https://egale.ca/wp-content/uploads/2020/01/Egale-Canada-National-LGBTQI2S-Action-Plan-Full_Web_Final.pdf

⁸⁸ Herrick, S. S. C., & Duncan, L. R. (2018). A Qualitative Exploration of LGBTQ and Intersecting Identities Within Physical Activity Contexts. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 40(6), 325–335. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30537884/>

liés à l'OSIEG soient inclus à l'agenda des organisations et que soient mises en place des mesures efficaces pour lutter contre le harcèlement et la discrimination dans le sport. À terme, nous encourageons le gouvernement à mettre en place des conditions d'inclusion des personnes de la DSPG dans les critères de financement des sports au Canada.

Un cadre clair pour interdire les abus, le harcèlement et la discrimination fondés sur l'OSIEG et sur le genre dans toutes les organisations sportives nationales devrait être créé. Le gouvernement fédéral peut aussi inciter fortement les municipalités et les provinces à mettre en place des mesures similaires à l'échelle de clubs sportifs locaux, professionnels ou récréatifs.

15. Axe d'action prioritaire 11 : Familles⁸⁹

Action 1 : Légaliser la rémunération des personnes gestatrices au Canada et créer un cadre juridique clair autour de la GPA au Canada.

La loi fédérale sur la procréation assistée, adoptée en 2004, interdit la rémunération des personnes gestatrices. Certains frais peuvent toutefois leur être remboursés, mais cet aspect reste imprécis et doit être mieux encadré. Il faudrait mettre en place un cadre qui permet et régule la rémunération des personnes gestatrices, comme c'est le cas dans de nombreux territoires⁹⁰.

Action 2 : Cesser la promotion de la GPA à l'international.

Les personnes gestatrices sont généralement satisfaites de leur choix, s'il est effectué dans de bonnes circonstances⁹⁰. Elles sont motivées non seulement par la rémunération, mais aussi par l'altruisme et le désir d'aider d'autres personnes à former leur famille. Cependant, à l'international, le respect des droits des personnes gestatrices n'est pas toujours gagné. Dans certains pays, les personnes gestatrices sont exploitées de diverses façons et dans plusieurs cas,

⁸⁹ L'ensemble des informations relatives ici sont tirées de : Greenbaum, M. & Boisvert, M.-P. (2018). *Une réforme du droit familial qui reflète les nouvelles réalités familiales et avant tout les besoins des enfants*. Coalition des familles LGBT et Conseil québécois LGBT. https://www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/contenu/documents/Fr_francais_/centredoc/publications/ministere/dossiers/consultation/coalition_familles_LGBT.pdf

⁹⁰ Notamment en Californie, au New Hampshire, au New Jersey et dans l'État de Washington. Voir Creative Family Connections. (2020). *The United States Surrogacy Law Map*. <https://www.creativefamilyconnections.com/us-surrogacy-law-map/>

la réglementation pour leur bien-être est manquante. Le décalage entre les conditions de vie des parents d'intention et de ces gestatrices rend leurs relations inégales et le potentiel d'exploitation, plus grand. Le Canada devrait interdire la GPA à l'international pour assurer le respect des droits fondamentaux des personnes gestatrices.

Action 3 : Assurer la reconnaissance légale et sociale des familles pluriparentales.

Les familles pluriparentales (avec plus de deux parents) et les personnes qui les constituent peuvent vivre de la discrimination dans plusieurs sphères de leur vie, malgré l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés qui assure une protection sociale, politique et juridique aux groupes minoritaires. Le gouvernement fédéral devrait inciter toutes les provinces à adopter des cadres légaux qui permettront de reconnaître les familles pluriparentales et d'assurer leur traitement non-discriminatoire.

16. Axe d'action prioritaire 12 : Culture et héritage canadien

Action 1 : Financer les centres d'archives et les organismes travaillant pour rassembler les connaissances et l'histoire des populations de la DSPG ; et développer la collection liée à la DSPG dans les Archives nationales du Canada.

Plusieurs organismes⁹¹ travaillent déjà en ce sens et ont besoin de davantage de soutien financier pour pérenniser leur mission, augmenter l'accessibilité au public et acquérir des espaces plus grands, nécessaires à l'entreposage des archives rassemblées.

Dans les archives nationales du Canada, en se basant sur l'ACS+, il faudrait inclure des sections vouées à la DSPG afin de créer une communauté de savoirs, de centraliser les connaissances et de les rendre accessibles à tous·tes les Canadien·ne·s.

⁹¹ Notamment les organismes The Arquivos (<https://arquivos.ca/>) et les Archives lesbiennes et Archives gaies du Québec (<http://agg.qc.ca/>).

**Action 2 : Financer la création, la production et la diffusion d'œuvres
des personnes de la DSPG.**

Une enveloppe DSPG pourrait être mise en place de façon permanente au Conseil des Arts du Canada et dans les différentes instances qui attribuent des subventions en culture pour permettre aux personnes de la DSPG d'avoir un accès assuré à du soutien financier fédéral pour leurs projets de création, pour tous les types de productions culturelles et artistiques.

17. Conclusion

Les populations de la DSPG, au Canada, sont encore victimes de nombreuses injustices et de discriminations dans toutes les sphères de leur vie. Le présent document, fondé sur l'expertise et les préoccupations des organismes que nous représentons est l'occasion pour le gouvernement de mieux cerner les besoins des communautés de la DSPG du Québec, en lien avec les axes prioritaires d'action suivants :

- Culture organisationnelle de la fonction publique
- Financement des organismes DSPG
- Droits des personnes intersexuées
- Travail
- Immigration
- Santé
- Pauvreté et itinérance
- Violence fondée sur le genre
- Forces de l'ordre et milieux carcéraux
- Sports
- Familles
- Culture et héritage canadiens

Les suggestions présentées ne couvrent pas l'ensemble des problèmes vécus par les personnes de la DSPG, mais elles constituent une base solide sur laquelle le gouvernement fédéral peut se pencher pour entreprendre un véritable travail, dans le but d'offrir un traitement équitable à l'ensemble de la population canadienne, y compris les personnes de la DSPG. Nous soulignons les nombreuses victoires des dernières décennies en ce qui concerne les droits et la reconnaissance des personnes de la DSPG au Canada. Néanmoins il est aussi crucial de constater qu'une proportion démesurée de personnes de la DSPG vivent encore sous le seuil de pauvreté, sont de plus en plus ciblées par divers types de violences ou vivent en situation d'itinérance, notamment. Ces observations deviennent encore plus inquiétantes lorsqu'on se penche sur des populations situées à la croisée de différentes oppressions : les personnes Two-Spirit ou racisées, les travailleur-euse-s du sexe, les personnes trans et non-s, par exemple.

En adoptant une vision intersectionnelle et en finançant le Secrétariat LGBTQ2 de façon permanente, le gouvernement du Canada s'assurera de réduire et de déconstruire les barrières systémiques auxquelles sont confrontées les personnes soumises à diverses oppressions. Ceci permettra aux communautés de la DSPG de se sentir représentées et entendues par le gouvernement. Le *Plan d'action national LGBTQ2* est l'occasion pour le gouvernement fédéral de prendre connaissance d'une partie des nombreux problèmes auxquels sont encore confrontées les communautés de la DSPG, et de tout mettre en œuvre pour prendre ses responsabilités et

remplir son devoir : offrir à toutes les personnes de la DSPG vivant au Canada des conditions de vie plus justes et équitables.

18. Bibliographie

- Action Canada pour la santé et les droits sexuels. (2019). *Décriminaliser le travail du sexe*. Campagne La politique, c'est personnel. <https://www.actioncanadashr.org/fr/campagnes/la-politique-cest-personnel/decriminaliser-le-travail-du-sexe>
- Amnesty International. (s.d.). *First, Do No Harm: Ensuring The Rights of Children Born Intersex*. <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2017/05/intersex-rights/>
- Badgett, M.V. et al. (2013). *New Patterns of Poverty in the Lesbian, Gay, and Bisexual Community*. The Williams Institute. <https://escholarship.org/uc/item/8dq9d947>
- Barron, K. & Briones, C. S. (2015, January 6). No Alternative: Ankle Monitors Expand the Reach of Immigration Detention. *NACLA Report on the Americas*. <https://nacla.org/news/2015/01/06/no-alternative-ankle-monitors-expand-reach-immigration-detention>
- Beaudry et al. (2019). *Soutien aux employé.e.s transgenres : Guide à l'intention des employé.e.s et des gestionnaires*. Services publics et Approvisionnement Canada. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/apropos-about/guide-et-te-fra.html>
- Bergeron, M. et al. (2017). *La violence sexuelle en milieu universitaire : résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) pour l'Université du Québec à Montréal*. Université du Québec à Montréal. <https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU-UQAM.pdf>
- Boyer, A. et al. (2019). Vulnerable Targets: Trans Prisoner Safety, the Law, and Sexual Violence in the Prison System. *Canadian Journal of Women and the Law*. 31(2), 386-412. <https://www.utpjournals.press/doi/abs/10.3138/cjwl.31.2.0>
- Breault, L. et Alyson Gravel, S. (2018). *Intégrer les personnes trans en milieu de travail*. https://atq1980.org/wp-content/uploads/2020/05/WEB-Guide-Inte%CC%81grer-les-personnes-trans_compressed.pdf
- Bureau de lutte à l'homophobie et la transphobie du Québec (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/dossiers/lutte-ht/PL_action_PLCHT_2017-2022_MJQ.pdf?
- Canadian Centre for Justice Statistics. (2016). *Family violence in Canada: A statistical profile, 2014*. Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14303-eng.pdf>
- Canadian Mental Health Association. (s.d.). *Lesbian, Gay, Bisexual, Trans & Queer identified People and Mental Health*. <https://ontario.cmha.ca/documents/lesbian-gay-bisexual-trans-queer-identified-people-and-mental-health/>

Canada Mortgage and Housing Corporation. (2019). *LGBTQ2S+ Housing Needs and Challenges*. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/blog/2019-housing-observer/lgbtq2s-housing-needs-challenges>

Canadian Observatory on Homelessness. (s.d.). *Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Transsexual, Queer, Questioning and Two-Spirit (LGBTQ2S)*. <https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/population-specific/lesbian-gay-bisexual-transgender-transsexual-queer>

Casey, B. (2019). *The Health of LGBTQIA2 Communities in Canada: Report of the Standing Committee on Health*. House of Commons, Canada, 42nd Parliament, 1st Session. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/HESA/Reports/RP10574595/hesarp28/hesarp28-e.pdf>

CATIE. (2017). *I=I*. <https://www.catie.ca/fr/visionpositive/ete-2017/ii>

Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections. (2020). *Rapport sur les infections transmissibles sexuellement au Canada, 2017*. Agence de la santé publique du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/rapport-infections-transmissibles-sexuellement-canada-2017.html>

Chamberland, L. et al. (2016). *Aîné.e.s LGBT : favoriser le dialogue sur la préparation de leur avenir et de leur fin de vie, et la prise en charge communautaire-volet montréalais*. Chaire de recherche sur l'homophobie, UQAM. https://chairedspg.uqam.ca/upload/files/Rapport_TV_N_FINAL_Montreal-Version_%C3%A9lectronique.pdf

Coalition canadienne des politiques sur les drogues. (s.d.). *Argumentaire pour la réforme*. <https://drugpolicy.ca/fr/our-work/casse-pour-refome/>

Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA). (2017). *Position de la COCQ-SIDA sur la décriminalisation totale du travail du sexe*. https://www.cocqsida.com/assets/files/Plateforme_TDS_2017_final_postAGA.pdf

Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires. (2019, 21 février). *Des défis majeurs de fidélisation et de rétention de la main-d'œuvre dans les organismes communautaires en santé et services sociaux*. <https://ctroc.org/2019/02/21/des-defis-majeurs-de-fidelisation-et-de-retention-de-la-main-doeuvre-dans-les-organismes-communautaires-en-sante-et-services-sociaux/>

Code criminel, LRC 1985, c C-46, art 268.3.a. En ligne : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-268.html>

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. (2017). *Droits de l'homme et personnes intersexes*. <https://rm.coe.int/droits-de-l-homme-et-personnes-intersexes-document-thematique-publie-p/16806da66e>

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. (2018). *Directive numéro 9 du président : Procédures devant la CISR portant sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre*. <https://irb-cisr.gc.ca/fr/legales-politique/politiques/Pages/GuideDir09.aspx#a1>

Commission ontarienne des droits de la personne. (s.d.). *Présentation de l'approche intersectionnelle*. <http://www.ohrc.on.ca/fr/approche-intersectionnelle-de-la-discrimination-pour-traiter-les-plaintes-relatives-aux-droits-de-la-pr%C3%A9sentation-de-l%E2%80%99approche-intersectionnelle>.

Conroy, S. et Cotter, A. (2017). *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014*. Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=58gUo_v2

Creative Family Connections. (2020). *The United States Surrogacy Law Map*. <https://www.creativefamilyconnections.com/us-surrogacy-law-map/>

Défenseurs des droits - République Française. (2020). *Les demandes d'asile en raison de l'orientation sexuelle : comment prouver l'intime ? Études et Résultats*. https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_demandeasiles_26-05-2020_access.pdf

Denison, E. (2020). *Does the Rainbow Laces campaign help to end homophobia in sport?* Monash University. <https://lens.monash.edu/2020/12/04/1381853/does-the-rainbow-laces-campaign-help-to-end-homophobia-in-sport>

Denison, E. et al. (2020). The Relationship Between 'Coming Out' as Lesbian, Gay, or Bisexual and Experiences of Homophobic Behaviour in Youth Team Sports. *Sexuality Research and Social Policy*. <https://doi.org/10.1007/s13178-020-00499-x>

Eaton, M. (1994). Patently Confused, Complex Inequality and Canada v. Mossop. *Revue d'études constitutionnelles*, 1(2), 203-229.

Egale Canada Human Rights Trust. (2019). *'65 Reasons': The Rights Of Intersex People in Canada*. <https://egale.ca/wp-content/uploads/2019/10/2-Intersex-Final-65-Reasons.pdf>

Egale Canada Human Rights Trust. (2020). *National Action Plan for LGBTQI2S Rights in Canada*. <https://egale.ca/wp-content/uploads/2020/01/Egale-Canada-National-LGBTQI2S-Action-Plan-Full-Web-Final.pdf>

Fédération des médecins spécialistes du Québec. (2021). *Aînés LGBT : pour éviter un retour dans le placard*. <https://fmsg.org/fr/dossiers-sante/aines-lgbt-pour-eviter-un-retour-dans-le-placard>

Femmes et Égalité des genres Canada. (2021). *La Stratégie contre la violence fondée sur le sexe*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/centre-savoir-violence-fondee-sexe/strategie-contre-violence-fondee-sexe.html>

Fondation canadienne des Femmes. (s.d.). *La violence faite aux femmes*.

<https://canadianwomen.org/fr/les-faits/violence/#easy-footnote-bottom-63-3836>

Geffroy, M. & Chamberland, L. (2016). Discrimination des minorités sexuelles et de genre au travail : quelles implications pour la santé mentale ? *Santé mentale au Québec*, 40(3), 145-172.

<https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2015-v40-n3-smq02336/1034916ar/>

Giblon, R. & Bauer, G.R. (2017). Health care availability, quality, and unmet need: a comparison of transgender and cisgender residents of Ontario, Canada. *BMC Health Services Research*, 17, 283. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5395792/>

Global Detention Project. (2021). *Immigration Detention in Canada: Progressive Reforms and Missed Opportunities*. <https://www.globaldetentionproject.org/immigration-detention-in-canada-progressive-reforms-and-missed-opportunities>

Global Network of Sex Work Projects et MPact Global Action for Gay Men's Health and Rights. (2018). *The Homophobia and Transphobia Experienced by LGBT Sex Workers*.

https://www.nswp.org/sites/nswp.org/files/bp_homophobia_transphobia_mpact_nswp_-_2018.pdf

Greenbaum, M. & Boisvert, M.-P. (2018). *Une réforme du droit familial qui reflète les nouvelles réalités familiales et avant tout les besoins des enfants*. Coalition des familles LGBT et Conseil québécois LGBT.

https://www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/contenu/documents/Fr_francais/_cent_redoc/publications/ministere/dossiers/consultation/coalition_familles_LGBT.pdf

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. (s.d.). *Les enfants intersexes sont parfaits tels qu'ils sont*. Campagne Libres et Égaux. <https://www.unfe.org/fr/intersex-awareness/#:~:text=Les%20personnes%20intersexes%20naissent%20avec,masculin%20ou%20u%20sexe%20f%C3%A9minin.&text=L'Organisation%20des%20Nations%20Unies,enfants%20intersexes%20contre%20ces%20s%C3%A9vices.https://rm.coe.int/droits-de-l-homme-et-personnes-intersexes-document-thematique-publie-p/16806da66e>

Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. (2008). *Note d'orientation du HCR sur les demandes de reconnaissance du statut de réfugié relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre*. <https://www.unhcr.org/fr/publications/legal/4fd737a99/note-dorientation-hcr-demandes-reconnaissance-statut-refugie-relatives.html>

Herrick, S. S. C., & Duncan, L. R. (2018). A Qualitative Exploration of LGBTQ and Intersecting Identities Within Physical Activity Contexts. *Journal of Sport and Exercise Psychology*, 40(6), 325–335. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30537884/>

Kia, H. et al. (2021). Poverty in Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer, Two-Spirit, and Other Sexual and Gender Minority (LGBTQ2S+) Communities in Canada: Implications for Social Work Practice. *Research on Social Work Practice*. <https://doi.org/10.1177/1049731521996814>

Le Réseau Enchanté. (s.d.). *2SLGBTQ+ Community, Health, and Social Service Organizations Across Canada Call for \$25M in Annual Federal Funding*. <http://enchantenetwork.ca/en/25M/>

Lehavot, K., Walters, K.L., & Simoni, J.M. (2009). Abuse, mastery and health among lesbian, bisexual and two-spirit American Indian and Alaska Native women. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology, 15*, 275-284. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4059821/>

Loi canadienne sur les droits de la personne, LRC 1985, c H-6, art 3. En ligne : [https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/textecomplet.html#:~:text=3%20\(1\)%20Pour%20',situation%20de%20famille%2C%20les%20c aract%C3%A9ristiques](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/textecomplet.html#:~:text=3%20(1)%20Pour%20',situation%20de%20famille%2C%20les%20c aract%C3%A9ristiques)

Martin-Storey, A. et al. (2018). Sexual Violence on Campus: Differences Across Gender and Sexual Minority Status. *Journal of Adolescent Health, 62*, 701–707. [https://www.jahonline.org/article/S1054-139X\(18\)30007-7/abstract](https://www.jahonline.org/article/S1054-139X(18)30007-7/abstract)

Meyer, D. (2015). *Violence against queer people: race, class, gender, and the persistence of anti-LGBT discrimination*. New Brunswick, New Jersey: Rutgers University Press.

Monette, L., Albert, D. & Waalen, J. (2001). *Voices of two-spirited men: A survey of two-spirited men across Canada*. Center for Quality Service Research. http://www.2spirits.com/PDFolder/Voices_of_Two-Spirited_Men_-_Part_One.pdf

National LGBT Cancer Network. (s.d.). *LGBT Cancer Information*. <https://cancer-network.org/cancer-information/cancer-and-the-lgbt-community/>

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants. (2015). *Mental Health Challenges for LGBT Asylum Seekers in Canada*. <https://www.amssa.org/wp-content/uploads/2015/06/Envisioning-Mental-Health-Information-Sheet1.pdf>

Paquette, G. et al. (2018). *Violences sexuelles en milieu universitaire : résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU) pour l'Université de Sherbrooke*. Université de Sherbrooke. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/ESSIMU_rapport_UdeS-1.pdf

Prevention Access Campaign. (2021). *Consensus Statement: Risk of Sexual Transmission of HIV from a Person Living with HIV who has an Undetectable Viral Load*. <https://www.preventionaccess.org/consensus>

Radio-Canada. (2017, 17 mai). *Vieillir gai sans devoir retourner dans le placard*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1034394/villeillir-gai-residence-aines-lgbtq-homosexuel-winnipeg>

Re:searching for LGBTQ2S+ Health, Centre for Addiction and Mental Health & Rainbow Health Ontario. (2016). *Fact Sheet: Mental Health and Substance Use among Bisexual Youth in Ontario*. <https://lgbtqhealth.ca/projects/docs/riskresiliencebisexual-factsheet-youth.pdf>

Rossman, K., Salamanca, P. & Macapagal, K. (2017). "The doctor said I didn't look gay": Young adults' experiences of disclosure and non-disclosure of LGBTQ identity to healthcare providers. *Journal of Homosexuality*, 64(10), 1390-1410. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5772907/>

Silvermann, S. J. (2018, January 26). Electronically monitoring migrants treats them like criminals. *The National Post*. <https://nationalpost.com/pmnl/news-pmnl/electronically-monitoring-migrants-treats-them-like-criminals>

Simoni, J.M., Sehgal, S. & Walters, K.L. (2004). Triangle of risk: urban American Indian Women's sexual trauma, injection drug use, and HIV sexual risk behaviors. *AIDS and Behavior*, 8(1), 33-45. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/15146132/>

St-Pierre, M. (2017). *Rapport de la consultation des groupes LGBT du Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021. Pour une approche intégrée en matière de lutte contre les violences sexuelles*. Conseil québécois LGBT. https://www.conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2019/08/Rapportfinal_AV5_cq-lgbt.pdf

Tous Le Même Sang. (s.d.). *Le problème : Une politique faisant fond sur des préjugés au lieu de données probantes*. <https://allbloodisequal.ca/le-problme>

Trans PULSE. (2017). *Drug Use Among Transgender People in Ontario, Canada: Disparities and Associations with Social Exclusion*. <https://transpulseproject.ca/research/drug-use-among-transgender-people-in-ontario-canada-disparities-and-associations-with-social-exclusion/>

Turgeon, J. (2006). *Les migrants illégaux au Canada*. Perspective Monde. [https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=174#:~:text=Le%20nombre%20d'immigrants%20clandestins,et%20500%20mille%20\(2\)](https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=174#:~:text=Le%20nombre%20d'immigrants%20clandestins,et%20500%20mille%20(2))

United Nation Human Rights Office. (2015). *Background Note on Human Rights Violations against Intersex People*. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Discrimination/LGBT/BackgroundNoteHumanRightsViolationsagainstIntersexPeople.pdf>

United Nations Refugee Agency. (s.d.). *Detention*. <https://www.unhcr.org/detention.html>

Wilcox, A., Côté, I. & Pagé, G. (2015). L'enfant intersexué : dysphorie entre le modèle médical et l'intérêt supérieur de l'enfant. *Intervention*, 142, 65-77. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/142/lenfant-intersexue-dysphorie-entre-le-modele-medical-et-linteret-superieur-de-lenfant/>